

La prédication seconde en phrase complexe française et arabe

(Étude contrastive)

RAMADAN ELKHARAZ

Département du français

Faculté des langues et de la traduction

Université de Misurata

((الخصائص))

LES PARTICULARITÉS

Revue semestrielle de la Faculté des langues

Université de Misurata – Libye

No. (1), Janvier 2018

Résumé

Cette étude est consacrée à la prédication seconde en phrase complexe française et arabe. Elle se déroulera dans le cadre de la syntaxe générale et contrastive; elle base sur une approche éclectique en vue de décrire la prédication seconde en phrase complexe française et arabe et de traiter d'une part comment s'amalgament l'expansion avec la prédication seconde et d'une autre part la prédication seconde à la prédication principale dans la structure prédicative de la phrase.

Mots - clés

*Phrase complexe - prédicat- prédication principale -
prédication seconde - prédicatoire - structure prédicative.*

1. Introduction

En syntaxe générale de telle langue, la phrase simple ou complexe est sujette à une structure prédicative cohérente. Une phrase telle que *les enfants aiment le gâteau au chocolat* est considérée traditionnellement comme une phrase canonique car cette phrase ne comporte qu'un verbe conjugué et n'est constituée que d'une seule proposition. Du point de vue syntaxique, cette phrase a un **prédicat** verbal, c'est le verbe *aimer* auquel s'attachent les deux arguments (le sujet *les enfants* et le complément d'objet direct *le gâteau au chocolat*). Dans le deuxième argument *le gâteau au chocolat*, le syntagme prépositionnel *au chocolat* ne modifie que le complément d'objet *le gâteau*. La modification ne porte pas sur le prédicat de la phrase mais sur un argument du prédicat *le gâteau* qui est considéré comme un prédicat pour *au chocolat*, mais ce n'est qu'un *prédicat second*. La phrase peut être paraphrasée en deux propositions: *les enfants aiment le gâteau quand le gâteau est au chocolat*; la proposition principale *les enfants aiment le gâteau* comporte le **prédicat** principale (*aimer*) tandis que la proposition subordonnée *quand le gâteau est au chocolat*, dépendante syntaxiquement de la proposition principale, représente la prédication seconde amalgamée à la prédication principal par le subordonnant temporel *quand*.

C'est ainsi que le fait de parler de la *prédication seconde* peut être traité soit à l'intérieur de la phrase simple ou au sein de la phrase complexe. Notre étude de la prédication seconde portera uniquement sur la phrase complexe au sein de laquelle la prédication seconde se réalise sous des formes diverses: une proposition relative, proposition circonstancielle, etc.

1.1. Objectif de l'étude

Cette étude a deux objectifs:

- identifier et analyser les unités significatives qui assument le rôle de la prédication seconde en phrase complexe.
- montrer que, dans telle phrase complexe, il y a une organisation, un système ou plutôt une hiérarchie qui diffère d'une langue à l'autre.

1.2. La méthode

Notre description syntaxique de la prédication seconde en phrase complexe se déroulera dans le cadre d'une perspective de syntaxe générale et contrastive; elle base sur une approche éclectique dans ses sources d'inspiration dans le but de décrire les similarités et les différences des structures prédictives dans les deux langues. C'est la même méthodologie que adopte Creissels dans son ouvrage *Syntaxe générale* : «*Simplement, il y a plusieurs façon de contribuer à la théorisation, et celle que j'ai choisi d'explorer consiste à examiner à la fois, d'une part les descriptions de langues aussi variées que possible, d'autre part les propositions de théoriciens d'orientation diverses, pour essayer de dégager les notions qui dans l'état actuel des choses semblent permettre de rendre compte de façon optimale des connaissances déjà acquises sur la diversité des structures syntaxiques des langues.*»¹

2. La prédication

Dans la grammaire française et arabe, la prédication est «*l'amalgame d'un syntagme à l'autre (almubtada? à son habar, le verbe à son sujet ou à son sujet d'agent) au sein de la phrase de sorte que celle-ci donne un sens complet. D'ailleurs, il est possible que la phrase se suffise à ces deux syntagmes pour exprimer une expérience complète. La prédication est de deux types: le premier type est la prédication principale et l'autre type est la prédication seconde.*»⁽²⁾

2.1. La prédication principale

¹ - Creissels Denis, (2006), *Syntaxe générale. Une introduction typologique*, Paris, Hermès, t. 1, p. 2.

2- «*الإسناد في النحو العربي هو ضم تركيب لغوي إلى آخر على وجه الإفادة التامة، بحيث يكتمل معنى الجملة ، ويمكن الاكتفاء بالتركيبين ليصحّ الحديث. والإسناد نوعان، النوع الأول هو الإسناد الأصلي كإسناد الفعل إلى الفاعل، والنوع الآخر هو الإسناد التبعية ويكون ذلك بالتبعية في الإبدال والعطف بالحروف.*»
 محمد اللبدي، *معجم المصطلحات النحوية والصرفية*، دار الفرقان - بيروت، الطبعة الأولى - 1985.ص.107

La traduction des citations arabes sont faites par le chercheur.

La notion de prédication principale est sujette à plusieurs conceptions. Selon la conception logique suivie par la grammaire générative et transformationnelle de Chomsky, la prédication est conçue comme une relation entre un prédicat (ce qui est dit) et un sujet (ce dont on parle) ; toute proposition assertive, par exemple *Socrate court* est analysée comme l'attribution d'un prédicat *court* à un sujet *Socrate*.

Selon la conception structurale, *le verbe est le prédicat* de la phrase; Le terme de prédicat est pris ici dans un sens uniquement *syntaxique* et considère comme le noyau de la prédication.¹

Pour les fonctionnalistes, le prédicat est « *le centre de l'agencement syntaxique de tout énoncé complet, en toutes langues. Par définition, nous poserons que si, en n'importe quelle langue, il y a énoncé, cet énoncé comporte un prédicat* »²

Dans une phrase, le prédicat est donc le point de rattachement de tous les éléments de cette phrase, c'est « *celui autour duquel s'organise la phrase et par rapport auquel les autres éléments constitutifs marquent leur fonction* ».⁽³⁾

D'après la visée communicative, la prédication est « *l'ensemble des opérations qui conduisent le locuteur à sélectionner un prédicat en fonction de son vouloir-dire (états de choses, contexte, nécessité communicative) et à lui associer des arguments qui saturent les positions d'argument prédéterminées par le prédicat* »⁴.

Enfin, certains linguistes vont jusqu'à renoncer à l'acception grammaticale du terme de prédicat et plaident en faveur d'un emploi uniquement discursif. C'est le cas de Gaatone qui propose d'utiliser le terme de prédicat « *uniquement pour référer à la visée de l'énoncé et de s'en passer tout à fait au*

¹ - Hagège C. (1982). *La structure des langues*. Paris, Presses Universitaires de France, p.32.

² - Tchekhoff, Claude, 1977, *La prédication, Langue française* 35, Paris: Larousse, P. 47.

³- André Martinet, *Éléments de la linguistique générale*, Paris, A. Colin 4^e éd 1998 ; p.127.

⁴ - Muller C. (2002), *Les bases de la syntaxe*, Bordeaux, Presses Universitaires de Bordeaux, p.34.

*plan syntaxique ou le remplacer carrément par rhème (ou « propos »), l'essence même du langage étant de transmettre un message ».*¹

2.2. La prédication seconde

Dans la phrase *Marie boit son thé*, le verbe *boit* est le prédicat autour duquel s'organisent les autres constituants. Dans la phrase *Marie boit son thé chaud*; il est évident que l'adjectif *chaud* ne modifie que le complément d'objet *son thé*. La modification porte donc sur un constituant qui est un argument du prédicat *son thé*. Le constituant *son thé* est considéré comme un prédicat pour *chaud*, mais ce n'est qu'un **prédicat second** qui fait partie du prédicat principal de la phrase *boit*. La phrase peut être paraphrasée en deux propositions de cette façon: *Marie boit son thé quand il est chaud*, la proposition subordonnée *quand il est chaud* est appelée **prédication seconde** car elle porte sur un argument de la prédication principale (*son thé*) à l'intérieur de la phrase.

C'est ainsi que la **prédication seconde** se caractérise comme étant l'expression d'un contenu phrastique amalgamé avec l'un des arguments du prédicat principal à l'intérieur de la phrase:

« La prédication seconde, c'est celle qui est réalisée par un type de séquence qui, malgré son statut syntaxiquement intégré, exprime sémantiquement un contenu phrastique à l'intérieur même de la phrase ».⁽²⁾

3. La phrase complexe en arabe et en français

En analysant la prédication seconde en phrase complexe, on distingue entre phrases complexes par *subordination* (*phrase complexe imbriquée*) et phrases complexes par *coordination* (*phrase complexe coordonnée*):

- Les phrases complexes imbriquées sont "celles qui, tout en comptant au moins deux propositions dont l'une est en réalité *imbriquée* dans un *constituant* de l'autre. Ce sont les phrases complexes imbriquées".

¹ - Cf. Gaatone D. (2008), *Le prédicat : pour quoi faire ? Lidil* 37, p.50.

² - Pierre Cadiot et Naoyo Furukawa, *la prédication seconde*, in *Langue Française*, No. 127, Larousse, Paris, septembre 2000, p.3.

- Les phrases complexes par *coordination* (*phrase complexe coordonnée*) comptant au moins deux propositions dont la seconde coordonnée à la première par une conjonction de coordination ou lui être simplement juxtaposée.¹

3.1. La prédication seconde en coordination

Les grammairiens traditionnels présentent un accord remarquable sur les définitions des conjonctions de coordination. Ce sont celles qui « *doivent unir des éléments de même nature et donc former des constructions symétriques* »⁽²⁾ ; elle avait précisé auparavant que dans la coordination les éléments sont « *sur un plan d'égalité, car chacun d'eux peut être isolé* »⁽³⁾.

Les définitions des linguistes ne sont pas sensiblement différentes. Martinet, par exemple, pose qu'il y a une expansion par coordination « *lorsque la fonction de l'élément ajouté est identique à celle d'un élément préexistant le même cadre* »⁽⁴⁾.

Donc, d'après cette définition de Martinet, l'expansion par coordination est une expansion qui a le même statut que l'unité à laquelle elle se rapporte. Dans **je rencontrerai Frédéric et Martine à la faculté**, l'expansion **Martine** est coordonnée à l'unité **Frédéric** par l'intermédiaire du relateur «*et*» : **Martine** entretient avec le prédicat verbal **rencontre** le même type de relation que celui qu'entretient **Frédéric** avec ce dernier. Le relateur «*et*» est le coordonnant qui introduit l'expansion par coordination. Ce coordonnant correspond à ce que l'on appelle traditionnellement, une conjonction de coordination.

On visualise ainsi la phrase :

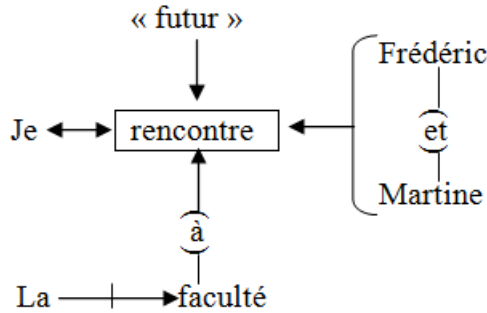
Je rencontrerai Frédéric et Martine à la faculté

¹ - Pierre Larcher, les « complexes de phrases » de l'arabe classique, Kervan – Rivista Internazionale di studi afroasiatici n. 6 – luglio 2007, p.30.

² - Jean-Claude Chevalier & Blanche – Claire Benveniste, *Grammaire Larousse du français contemporain*, Paris, Larousse, 1964, p 405.

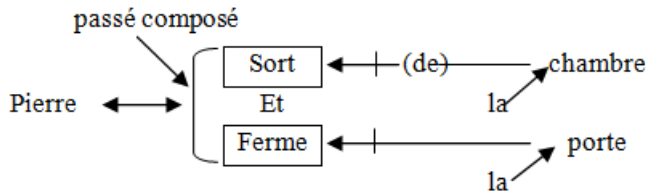
³- Ibid. P. 10.

⁴- André Martinet, *Élément de linguistique générale*, Op. Cit. P. 128.



Dans cette visualisation, on signale la coordination par une barre sans flèche. On précise la nature particulière de la relation de coordination en plaçant le coordonnant entre parenthèses au milieu de la barre qui signale la relation de coordination. On réunit par une accolade les unités qui ont le même statut. Toutes les flèches convergent en direction du prédicat.

En effet, les statuts que l'on peut coordonner sont divers. On peut coordonner des sujets *Martine et ma sœur partent aujourd'hui pour Paris* et des prédicats *Frédéric est sorti de la chambre et a fermé la porte*. Cette phrase peut être visualisée de la façon suivante :



Comme le français, l'arabe utilise une coordination étroite entre les divers éléments de la phrase par l'emploi de ces conjonctions de coordination: « أم - أو - ثم - الفاء - الواو ». La conjonction de coordination la plus utilisable est « **et** » qui est une copule unissant, dans une énumération, divers éléments situés sur le même plan:

« Les parties du discours reliées par ces conjonctions de coordination adoptent les mêmes flexions de cas dans les

noms et les mêmes flexions de modes dans les verbes »⁽¹⁾.

Considérons ces cinq exemples:

- 1- نجح إبراهيم وعلى.
- 2- اجتهد محمد وتفوق
- 3- رأيت محمد وعلى
- 4- ما نجح إلا أنت ومحمد
- 5- سأكرمك وعلياً

Dans les exemples ci-dessus, on remarque que la conjonction unit les termes de fonction identique:

- Sujet (deux noms) إبراهيم وعلى
- Deux verbes اجتهد وتفوق
- Deux compléments :
 - a- deux noms محمد وعلى
 - b- un pronom munfasil et un nom أنت ومحمد
 - c- un pronom mutasil et nom ك وعلياً

3.2. La prédication seconde en phrase complexe à subordination

3.2.1. La structure prédictive de la phrase complexe en français

Dans l'analyse syntaxique de la phrase complexe, on dit que c'est celle qui a une proposition **principale** et d'autres secondaires, dépendantes, **subordonnées** :

« *La subordination est une relation asymétrique de dépendance entre une proposition dite **subordonnée** (ou **enchâssée**) et une proposition dite **principale** (ou **matrice**), dans laquelle la première joue le rôle d'un constituant. Ainsi dans la phrase comme **Jean attend [que pierre revienne]**, la proposition **que Pierre revienne** joue par rapport au verbe **attend** le rôle (de complément d'objet) que le groupe nominale **le retour de Pierre** »²*

1- R. Blachère, *Grammaire de l'arabe classique*, Maisonnette-Larose, Paris, 1994. P. 473.

² -Riegel (**Martin**) & al, *Grammaire méthodique du français*, Paris, QUADRIGE/P.U.F, 4^e édition, 2009, P. 785.

Comme constituant de la principale, la subordonnée est introduite dans cette dernière par plusieurs types de subordonnant :

❖ **La subordonnée relative introduite par un pronom relatif:**

➤ J'ai senti le parfum *que tu viens d'acheter*.

❖ **La subordonnée complétive introduite par la conjonction « que » ou son équivalent interrogatif « si »:**

➤ Il sait *que* la guerre est déclarée.

➤ Il se demande *si* la guerre est déclarée.

❖ **Les subordonnées circonstancielles introduite par sept catégories des conjonctions:¹**

- Propositions de **temps** : elles marquent l'antériorité, la simultanéité ou la postérité.

➤ *Quand j'ai compris ses intentions*, j'ai fait attention à mes paroles.

➤ *Alors que l'avion décollait*, un moteur est tombé en panne

- Propositions de **cause** :

➤ *Je suis restée chez moi parce que j'avais du travail*.

- Propositions de **manière**

➤ *Il a partagé les gâteaux de manière que tout le monde est satisfait*.

- Propositions de **conséquence** :

➤ *Il a lu tant de livres qu'il s'est fatigué la vue*.

- Propositions de **but** :

➤ *Elle lui a donné un bonbon pour qu'il se tienne tranquille*.

- Propositions de **concession** (incluant l'opposition) :

➤ *Elle est venue bien qu'elle soit malade*.

➤ *Antoine est arrivé dimanche à la maison, alors qu'il devait rentrer lundi de Madrid*.

- Propositions de **condition**:

➤ *S'il faisait beau, je sortirais*.

¹ -Grevisse, M., Goosse, A. (1995), *Nouvelle grammaire française*, 1^{re} éd., Paris, Duculot, P. 351.

➤ Je sortirai à condition qu'il fasse beau.

3.2.2. La structure prédicative de la phrase complexe en arabe

En arabe on désigne sous la dénomination de phrase complexe « toute phrase composée de deux ou plusieurs propositions liées ensemble par des conjonctions ou par le sens »⁽¹⁾. Ces propositions formant de la phrase complexe ne sont que des phrases simples qui ont le même ordre des mots et la même structure nominale ou verbale de la phrase simple.

Dans la phrase : قال زيد أن عليا ناجحا (Zayed a dit qu'Ali a réussi) il y a deux propositions :

a- proposition principale قال زيد : قال verbe au passé, زيد sujet du verbe قال

b- proposition subordonnée إن عليا ناجحا

- أن 'an: particule qui introduit une subordonnée complétive après les verbes de constatation, d'estimation ou des verbes impersonnels.

- عليا le nom de an إن mubtada₂

- h_{abar} عليا attribut de ناجحا

La proposition subordonnée complétive est le complément du verbe de la proposition principale.

3.3. L'analyse de la prédication seconde dans les deux langues

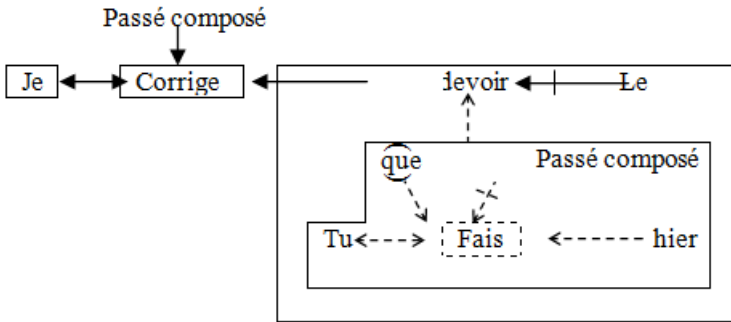
En étudiant la relation prédicative seconde dans les deux langues, nous distinguons deux types de proposition: les propositions relatives et les propositions non relatives.

a) les propositions relatives:

Dans la phrase j'ai corrigé le devoir que tu as fait hier, la proposition **que tu as fait hier** est subordonnée au nom **devoir** qui entretient avec le prédicat **corrige** une relation primaire du type complément d'objet. La proposition **que tu as fait hier** entretient avec le nom **devoir** une relation de type seconde. Par conséquent, **devoir** représente un prédicat second pour la subordonnée relative.

1- R. Blachère, Op. Cit. P. 415.

Quant au pronom relatif **que** il est caractérisé par deux relations:⁽¹⁾ La première est celle qu’entretient le relatif **que** avec un noyau nominal au plutôt l’antécédent **devoir**, le relatif fonctionne comme le représentant de l’antécédent dans l’autre proposition; la deuxième relation est celle qu’entretient le relatif avec un monème de cette autre proposition, il entretient avec le prédicatoïde² **fait** une relation de type complément d’objet. On visualisera **j’ai corrigé le devoir que tu as fait hier** comme suit :



Dans cette visualisation, on place le prédicatoïde **fais** dans un rectangle à contours interrompus pour le distinguer du prédicat **corrige** et on utilise aussi des flèches discontinues pour indiquer les relations que les unités entretiennent au sein de la proposition.

Il va de soi que le pronom relatif peut entretenir toutes sortes de relations avec le prédicatoïde de la proposition

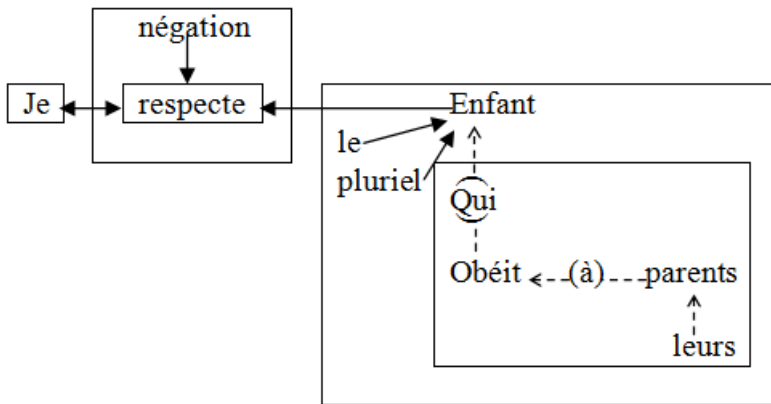
1 - André Martinet, *Grammaire fonctionnelle du français*, Paris, Didier, 1970, p. 63.

2 - On désigne par le terme **prédicatoïde** « un syntagme qui a la forme d’un syntagme prédicatif de type verbal sans en avoir le statut. Le syntagme prédicatif est le noyau irréductible de l’énoncé, alors que le syntagme predicatoïde n’est central qu’ à l’intérieur d’une expansion subordonnée au syntagme prédicatif. » George Mounin , *Dictionnaire de la linguistique*, Paris, P.U.F. 1995., p.268.

Signalons que le terme est créé par Martinet à l’aide du suffixe **oïde** qui signifie « semblable à »⁽²⁾, à savoir – ici – le prédicat. Il en va de même des prédicatoïdes: cela ressemble à des prédicats sans en être. Paul Robert, le petit Robert, ed. S.N.L, Paris, 1979, p. 1304.

relative : sujet, objet, etc. La forme du pronom diffère selon le rôle qu'il joue dans la proposition relative. Il apparaît sous la forme **que** lorsqu'il fonctionne comme objet du prédicatoïde comme dans l'exemple ci-dessus, et sous la forme **qui** lorsqu'il fonctionne comme sujet du prédicatoïde.

La phrase **Je ne respecte pas les enfants qui désobéissent à leurs parents** sera ainsi visualisée :

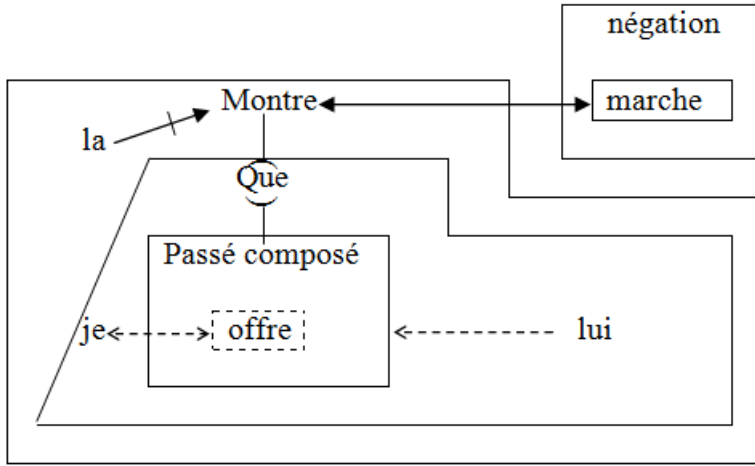


Dans l'exemple ci-dessus, l'antécédent **enfant** joue à la fois le rôle de l'objet d'un prédicat (celui de la phrase) et le rôle du sujet d'un autre c'est-à-dire d'un prédicatoïde.

Knud Lambrecht affirme la même notion en disant que « l'antécédent fonctionne à la fois comme l'objet d'un prédicat (celui de la proposition principale) et comme le sujet d'un autre (celui constitué par la proposition relative) »⁽¹⁾.

Ajoutons que l'antécédent peut jouer le rôle du sujet du prédicat. Dans la phrase, **la montre que je lui ai offerte, ne marche pas**, la proposition **je lui ai offert** introduite par le subordonnant **que** se rattache au nom **montre** qui entretient une relation de sujet avec le prédicat de la phrase :

1- Knud Lambrecht, *prédication seconde et structure informationnelle: la relation de perceptions comme construction présentative*, in *Langue Française* no 127, Paris, Larousse, Septembre 2000, P. 50.



Les pronoms relatifs, que les grammairiens arabes appellent (asma' almwsul), peuvent avoir plusieurs fonctions dans la proposition:

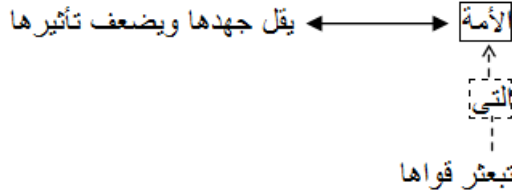
- Sujet, comme dans
جاء اللذان نجحا (ceux qui ont réussi, sont venus)
- Complément direct, comme dans
رأيت اللتين نجحتا (j'ai vu celles qui ont réussi)
- Complément indirect; comme dans
مررت بالذي نجح (J'ai passé par celui qui a réussi).

En outre, la proposition relative, en arabe, peut être une phrase verbale ou nominale.

Considérons ces deux exemples:

- الأمة التي تبعثر قواها يقل جهدها ويضعف تأثيرها .
- الأمة التي قواها متماسكة يتضاعف جهدها ويقوى تأثيرها .

Dans la première phrase, la proposition التي تبعثر قواها est une phrase verbale, dans l'autre, la proposition قواها متماسكة est une phrase nominale. Visualisons la première phrase de la façon suivante.



Remarquons que le pronom **التي** est directement précédé de son antécédent **الأمة**. Cependant l'antécédent peut être parfois un pronom mutasil au prédicatoïde comme dans رأيت الذين نجحوا . L'antécédent du pronom **الذين** est **واو** du pluriel dans نجحوا . Ce phénomène est propre à l'arabe car en français le pronom relatif est toujours précédé de son antécédent.

Les pronoms relatifs ont deux catégories :

1- Les pronoms spéciaux

Ce sont six pronoms qui désignent le singulier, le duel et le pluriel de deux sortes : **الذي-التي**، **الذان-اللتان**، **الذين-اللآئى**. Ces six pronoms sont les équivalents de deux pronoms français **qui** ou **que**.

Considérons ces exemples:

الصديق المخلص الذى يشاركنى السراء والضراء .

Le fidèle ami est celui qui s'associe à moi dans le bien et le mal.

- قلب العالم العربى مصر ، وجناحاه اللذان ينهض بهما .
- شاهدت المباراتين اللتين كسبهما الفريق القومى .
- رأيت الذين نجحوا .
- رأيت اللآئى نجحن .

2- Les pronoms communs ou généraux:

Ce sont des pronoms invariables qui désignent les six cas précédents d'après le contexte. Ce sont **مَنْ** – **مَأْ** – **أى** – **ذَا**

Considérons à titre d'exemple ⁽¹⁾ :

- إن من يحترم نفسه لا يفعل الأمور الرخيصة.
- إن من تحترم نفسها لا تعرض أنوثتها للمهانة.
- إن من يحترمون أنفسهم ينقدونها قبل نقد الآخرين لهم.

Dans ces trois exemples, le pronom **من** a trois sens:

د. محمد عيد ، النحو المصفى مكتبة الشباب ، القاهرة ، 1994 ، ص 172-1

- Dans le premier exemple, il signifie الذى masc. Sing.
- Dans le 2^e exemple, il signifie التى fém. Sing.
- Dans le 3^e exemple, il signifie الذين pl. masc.

Cependant, le pronom من، qui désigne toujours des personnes, a la même morphologie.

Le pronom ما est toujours utilisé pour désigner des choses dans tous leurs cas comme dans les exemples ci-dessous

- ما عندكم ينفذ وما عند الله باق.
- قيمتك بما عمله لا بما تقوله.

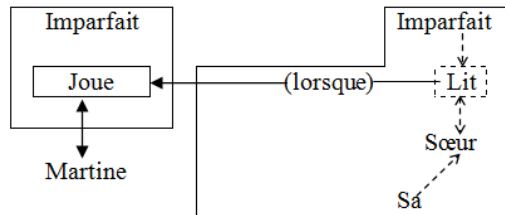
b) Les propositions non relatives :

On peut distinguer deux sortes de propositions non relatives :

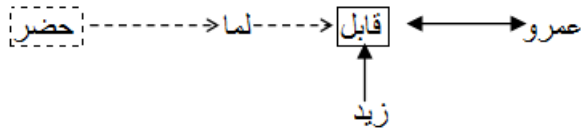
1. Propositions de rang premier rattachées au prédicat de la phrase.

Ces propositions peuvent entretenir avec le prédicat une relation primaire de type circonstanciel ou de type objet direct ou indirect. Dans la phrase **Martine jouait lorsque sa sœur lisait un roman**, la proposition **sa sœur lisait un roman** et le subordonnant **lorsque** qui l'introduit peuvent commuter avec une unité (par exemple Hier) qui entretient avec le prédicat **joue** une relation primaire de type circonstanciel.

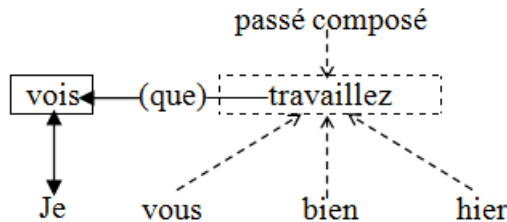
On peut visualiser cette phrase de la façon suivante :



Dans la phrase arabe, le subordonnant temporel s'attache au verbe de la phrase et la proposition est le complément du subordonnant temporel. Dans la phrase قابل عمرو زيد لما حضر (Amr a rencontré Zayed quand il est arrivé), l'adverbe **لما quand** s'attache au verbe de la phrase قابل la proposition حضر **il est arrivé** est le complément du subordonnant **لما**. Cette phrase se visualise de la façon suivante :



Dans la phrase **je vois que vous avez bien travaillé hier**, la proposition **vous avez bien travaillé hier** et le subordonnant **que** qui l'introduit peuvent commuter avec un pronom direct démonstratif qui fonctionne comme le complément d'objet du prédicat **vois** (je vois cela). On visualisera la phrase **je vois que vous avez bien travaillé hier** de la manière suivante :



Dans la phrase **le médecin assure que le malade guérira rapidement**, la proposition **le malade guérira rapidement** et la subordonnant **que** peuvent être commutés par un pronom démonstratif qui fonctionne comme le complément d'objet indirect du prédicat **assure** (le médecin assure de cela). C'est donc le prédicat qui précise la nature de fonction de la proposition (complément d'objet direct ou indirect) ; Martinet l'affirme en montrant que la fonction objet « *peut se manifester sous une forme **directe**, c'est-à-dire sans fonctionnel, ou sous forme **indirecte**, c'est-à-dire avec l'aide d'une préposition. [...] L'opposition direct à indirect s'applique le plus souvent aux cas où le choix de l'une ou l'autre forme est déterminé par l'identité du verbe et non par la nécessité d'explicitier la nature de la fonction en rapport avec le déterminant nominal* »⁽¹⁾.

L'expansion en phrase complexe arabe peut être un complément sous forme d'une proposition complétive. Elle vient toujours après la principale à laquelle elle est jointe par **أَنَّ-أَنْ** ;

1- André Martinet, *La syntaxe générale* Paris, A. Colin 1985, P. 188.

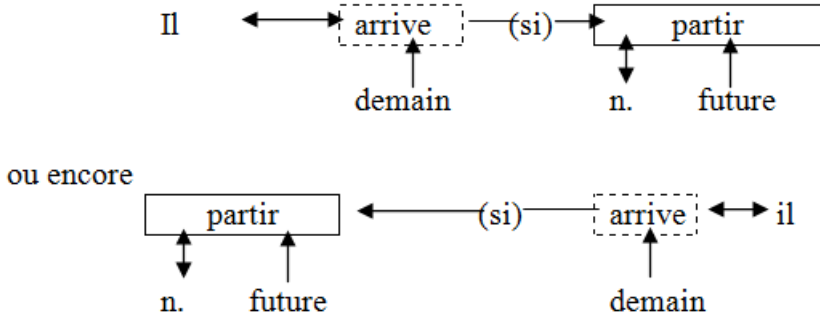
elle peut être utilisée après des verbes exprimant un espoir, une estimation, une constatation, une déclaration, une certitude,...

Considérons ces exemples:

- 1- ظننت أن الطائرة وصلت متأخرة (J'ai pensé que l'avion est arrivé en retard).
- 2- أعلن الرئيس أن المعركة لم تنته بعد (le président annonce que le combat ne se termine pas encore).
- 3- أريد أن تدرس في فرنسا (je veux que tu étudies en France.)
- 4- أعلمت والدي أن عمي دخل المستشفى (j'ai appris à mon père que mon oncle est entré à l'hôpital).

Dans les phrases ci dessus, la subordonnée complétive est le seul complément (ex, 1, 2, 3) ou elle est le deuxième complément (ex. 4).

Dans les phrases avec **si**, la proposition en **si** se met avant ou après la principale : **s'il arrive demain, nous partons** ou **nous partons s'il arrive**. Dans cette phrase la relation prédicat - prédicatoïde peut être visualisée de deux façons⁽¹⁾ :



En arabe la proposition hypothétique est introduite par لو (si) + une phrase verbale ou par لو أن + phrase nominale, elle commence toujours la phrase complexe. « L'apodose se juxtapose à la protase et le plus souvent la suit »⁽²⁾.

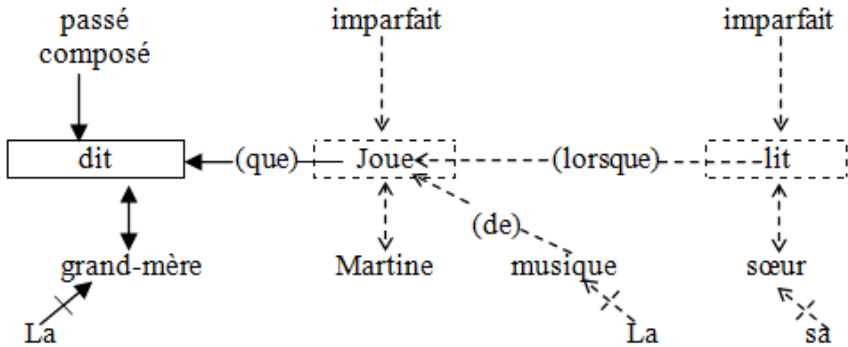
1- André Martinet, *La syntaxe générale*. Op.cit., P. 153.
1- R. Blachère, *Op. Cit.* P. 464.

Considérons cet exemple :

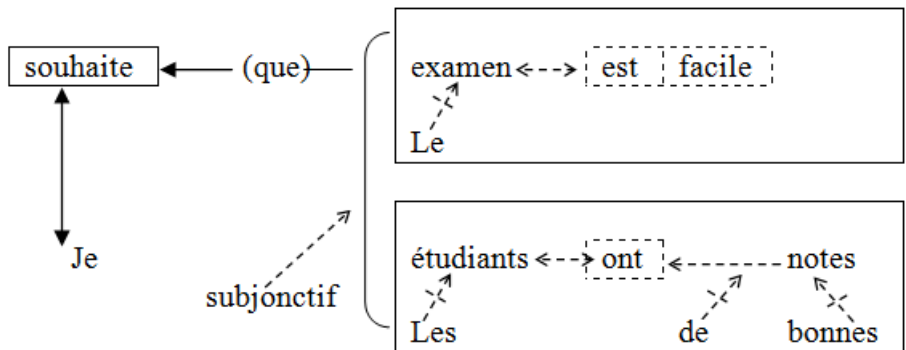
- لو أنصف الناس، استراح القاضي.

2. Propositions non relatives de rang non primaire.

Elles se rattachent au prédicatoïde d'une autre proposition. Ainsi, dans la phrase **la grand mère a dit que Martine jouait de la musique lorsque sa sœur lisait un roman**, la proposition **lorsque sa sœur lisait un roman** se rapporte au prédicatoïde **lit** qui lui même se rapporte au prédicat **dit** :



En outre, une proposition peut également être coordonnée à une autre proposition. Comme dans la phrase **je souhaite que l'examen soit facile et les étudiants aient de bonnes notes**.



4. Conclusion

Au terme de cette conclusion, il va de soi de révéler les aspects des similarités et des différences entre les deux langues en ce qui concerne le processus de la prédication en général et la prédication seconde en particulier.

- **La différence principale** entre les deux langues se concrétise dans le monème qui joue du **prédicat** : en français, c'est toujours le verbe dans la phrase verbale et l'attribut (adjectif ou nom) dans la phrase nominal. En arabe au contraire le prédicat est toujours 'almubtada' (le sujet). Le prédicat est le noyau auquel se rapportent les autres unités et par rapport auquel se précisent les fonctions syntaxiques des unités.

- **La prédication seconde** représente la plus grande similarité entre les deux langues au niveau de la phrase simple et de la phrase complexe.

La syntaxe générale en telle langue (comme l'arabe ou le français) distingue entre phrases simples et phrases complexes:

- Les phrases simples sont caractérisées par le fait qu'elles comptent une seule relation prédicative (*une seule proposition comptant un prédicat et ses participants*, arguments ou plutôt son expansion);
- les phrases complexes, comportant au moins deux propositions: l'une est principale ayant presque la même structure générale que la phrase simple, l'autre est en réalité *imbriquée* dans un *constituant* de la principale créant ce qu'on appelle la prédication seconde ou la prédicatoïde.

En français, on peut coordonner deux éléments ayant les mêmes fonctions: On peut coordonner des sujets ***Martine et ma sœur partent aujourd'hui pour Paris*** et des prédicats ***Frédéric est sorti de la chambre et a fermé la porte.***

Comme le français, l'arabe utilise une coordination étroite entre les divers éléments de la phrase par l'emploi de ces conjonctions de coordination: « أم – أو – ثم – الفاء – الواو ». La conjonction de coordination la plus utilisable est “**et**” و

est une copule unissant, dans une énumération, divers éléments situés sur le même plan: les éléments reliés adoptent les mêmes flexions de cas dans les noms et les mêmes flexions de modes dans les verbes.

Les propositions, formant la phrase complexe à subordination, ne sont que des phrases simples qui ont le même ordre des mots et la même structure nominale ou verbale de la phrase simple.

Dans les deux langues, la subordination est une relation de dépendance où la proposition dite **subordonnée** joue le rôle d'une expansion à l'un des arguments du prédicat de la proposition dite **principale**. Comme dans les cas suivants:

- Les propositions relatives dans les deux langues représentent des expansions à un antécédent nominal qui est l'un des arguments du prédicat de la phrase. Dans la phrase **j'ai corrigé le devoir que tu as fait hier**, la proposition **que tu as fait hier** est subordonnée au nom **devoir** qui entretient avec le prédicat **corrige** une relation primaire du type complément d'objet. La proposition **que tu as fait hier** entretient avec le nom **devoir** une relation de type seconde. Par conséquent, **devoir** représente un prédicat second pour la subordonnée relative.

(الأمة التي تبعثر قواها يقل جهدها ويضعف تأثيرها)،
la proposition التي تبعثر قواها est expansion du syntagme nominal sujet الأمة، Par conséquent، الأمة représente un prédicat second pour la subordonnée relative.

- Propositions non relatives de rang non primaire rattachées au prédicat de la phrase. Elles se rattachent au prédicatoïde d'une autre proposition. Ainsi, dans la phrase **la grand-mère a dit que Martine jouait de la musique lorsque sa sœur lisait un roman**, la proposition **lorsque sa sœur lisait un roman** se rapporte au prédicatoïde **lit** qui lui-même se rapporte au prédicat **dit**. Par conséquent, le prédicatoïde **lit** est un prédicat second de la subordonnée temporelle **lorsque sa sœur lisait un roman**.

Bibliographie

- Blachère (Régis)** et Goudefroy-Demombynes (M.), *Grammaire de l'arabe classique*, Maisonnnette-Larose, Paris, 1994.
- Builles (Jean- Michel)**, *Manuel de la linguistique descriptive*, le point de vue fonctionnel, Nathan, Paris, 1998.
- Cadiot (Pierre) & Furukawa (Naoyo)**, *La prédication seconde*, in *Langue Française*; No. 127, Paris, Larousse, septembre 2000.
- Chevalier, (Jean Claude) & Benveniste (Blanche-Claire)**, *Grammaire Larousse du français contemporain*, Paris, Larousse, 1964.
- Creissels Denis**, *Syntaxe générale. Une introduction typologique*, Paris, Hermès, t. 1, 2006
- François (Frédéric)**, *L'énoncé minimal dans l'enseignement du français*, in *De la théorie linguistique à l'enseignement de la langue*, Paris, P.U.F. 1974.
- Gaatone (Denis)**, *Le prédicat : pour quoi faire ? Lidil 37*, 2008
- Gaston (Gross)**, *Prédicats nominaux et Compatibilité aspectuelle*, in *Langue Française* No. 121 Larousse, Paris, Mars 1996.
- Grevisse (Maurice)**, *Le Bon Usage*, 8^e édition, Gembloux (Belgique) Duculot, 1964.
- Grevisse, M., Goosse, A.**, *Nouvelle grammaire française*, 1^{re} éd., Paris, Duculot, 1995.
- Hagège (Claude)**, *La structure des langues*. Paris, Presses Universitaires de France, 1982
- Lambrecht (Knud)**, *prédication seconde et structure informationnelle: la relation de perceptions comme construction présentative*, in *Langue Française* No. 127, Paris, larousse, September 2000.
- Larcher (Pierre)**, les « complexes de phrases » de l'arabe classique, Kervan – Rivista Internazionale di studii afroasiatici n. 6 – luglio 2007.
- Le Goffic (Pierre)**, *Grammaire de la phrase française*, Paris, Hachette 1993.
- Mahmoudian (Mortéza)**, *Les modalités nominales en*

- français*, Paris, P. U. F. 1970.
- Martinet (André)**, *Conventions pour une visualisation des rapports syntaxiques* in *Linguistique*, 1973 / I, Paris, PUF.
- Martinet (André)**, *Éléments de linguistique générale*, Paris, A. colin 4^e éd 1998.
- , *Grammaire fonctionnelle du français*, Paris, Didier, 1970.
- , *La linguistique synchronique*, Paris, P.U.F., 1965.
- , *syntaxe générale*, Paris, A. colin 1985.
- Mounin (Georges)**, *Clef pour la linguistique*, Paris, éd. seghers, 1971.
- Muller C.** (2002), *Les bases de la syntaxe*, Bordeaux, Presses Universitaires de Bordeaux, 2002.
- Riegel (Martin) & al**, *Grammaire méthodique du français*, Paris, QUADRIGE/P.U.F, 4^e édition, 2009
- Tchekholff (Claude)**, *La prédication*, in *Langue Française*, No. 35, Larousse, Paris, Septembre 1977.

Dictionnaires Consultés

- Mounin (Georges)**, *Dictionnaire de la linguistique*, Paris, P.U.F. 1995.
- Robert (Paul)**, *Le petit Robert*, éd. S.N.L, Paris, 1979.

المراجع العربية

- الراجحي (د.عبد)، التطبيق النحوي ، دار النهضة العربية ، بيروت -1985.
- عيد (د. محمد) ، النحو المصفي ، مكتبة الشباب ، القاهرة ، 1994 .
- اللبدي(محمد) ، معجم المصطلحات النحوية والصرفية، دار الفرقان - بيروت،
الطبعة الأولى - 1985.